



PRÉFET
ADMINISTRATEUR SUPÉRIEUR
CHEF DU TERRITOIRE
DES ILES WALLIS ET FUTUNA

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Mata'Utu le 01/03/2019

PRODUIRE LOCALEMENT : MANGEZ MIEUX, DEPENSEZ MOINS Bouclier qualité prix 2019

Dans le cadre de la loi de régulation économique outre-mer, l'accord annuel de modération de prix sur 57 produits de grande consommation vient d'être signé par le Préfet, Administrateur Supérieur, Thierry QUEFFELEC. Cet accord fait suite aux différentes négociations qui ont eu lieu entre l'Administration, les importateurs, les distributeurs, les commerçants, les producteurs locaux, la CCIMA et avec la participation de l'Agence de Santé du Territoire.

En effet, pour la première fois, la définition du panier global prend en compte la composition nutritionnelle des produits et favorise les produits les plus sains pour les consommateurs. 86% des produits retenus ont un nutri-score compris entre A et C.

Le prix moyen du bouclier qualité prix baisse de 1,50 % par rapport à celui de 2018. Il se veut également plus respectueux de la production locale en assurant un revenu minimum aux producteurs.

L'Administration Supérieure souligne les efforts apportés par tous les participants qui ont permis de déboucher sur cet accord au profit des consommateurs des îles Wallis et Futuna. Le bouclier qualité prix permet de lutter efficacement contre la vie chère tout en prenant en compte la santé publique des consommateurs.

86 % des produits ont une meilleure qualité nutritionnelle – baisse de 1,50 % du bouclier qualité prix – préservation des producteurs locaux

Contact presse :
Gaël ROUSSEAU – Chargé de communication du Préfet
+00681.72.11.21



Préfet de Wallis-et-Futuna



@Prefet986



www.wallis-et-futuna.pref.gouv.fr